

MAURICE LEROY, « LOGER CHACUN, CONSTRUIRE BEAU ET DURABLE »

Publié le 09 novembre 2011, par Richard Loyant (Logic Immo)

Le ministre de la Ville, chargé du Grand Paris, dresse le bilan de son action et décrit sa philosophie de la ville de demain.

PARCOURS

1959 : naissance le 2 février à Paris.

1982 : directeur de cabinet du maire d'Orly.

1989 : élu maire du Poissy (Loir-et-Cher, jusqu'en 2001).

1991 : directeur de cabinet du sénateur-maire de Nanterre.

1994 : conseiller général de Droué (Loir-et-Cher).

1995 : chargé de mission auprès du ministre délégué de la Ville et de l'Intégration.

1997 : élu député du Loir-et-Cher.

2004 : président du Conseil général de Loir-et-Cher.

2009 : vice-président de l'Assemblée nationale.

2010 : nommé le 14 novembre ministre de la Ville, chargé du Grand Paris.

À QUOI SERT UN MINISTRE DE LA VILLE ?

Maurice Leroy : Le ministère de la ville est parfois méconnu alors qu'il est essentiel, parce qu'il concerne les personnes défavorisées et les territoires les plus fragiles : c'est le ministère du pacte républicain. Pour bien comprendre la notion de politique de la ville, il faut renoncer à quelques idées reçues. Tout d'abord, contrairement à son appellation, cette politique ne concerne pas le monde urbain dans son intégralité. Pour beaucoup, penser « ville », c'est aussi faire un lien avec le logement. C'est un angle de vue primordial, mais pas suffisant. La politique de la ville agit sur des territoires très ciblés, qualifiés de « zones urbaines sensibles ». C'est la géographie prioritaire. Ainsi, la politique de la ville ne concerne ni toutes les villes, car elles ne contiennent pas toutes des quartiers sensibles, ni toute LA ville, car elle se concentre précisément sur les quartiers populaires. Le périmètre d'action une fois défini, l'objectif est clair : soutenir et accompagner les personnes qui vivent dans les quartiers sensibles et agir pour améliorer leur cadre de vie.

ÊTES-VOUS MINISTRE DE LA VILLE OU DU GRAND PARIS ?

M. L. : Le président de la République et le Premier ministre m'ont confié deux responsabilités majeures : la ville et le Grand Paris. Aucune n'est exclusive de l'autre. Vous savez, lorsque je travaille sur le Grand Paris, je construis l'avenir de cette région sur vingt-cinq ans tout en veillant à apporter des améliorations concrètes et immédiates aux Franciliens. Le département de Seine-Saint-Denis est ainsi le premier bénéficiaire du schéma de transports du Grand Paris. Parallèlement, 50 % des crédits de la politique de la ville sont utilisés en Ile-de-France. Vous le voyez, ces deux compétences ne sont pas seulement complémentaires, elles sont consubstantielles !

LE PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE (PNRU) ARRIVE À ÉCHÉANCE EN 2013. PEUT-ON DÉJÀ EN DRESSER LE BILAN ET IMAGINER SON AVENIR ?

M. L. : De l'avis unanime de tous les élus, de gauche, de droite et du centre, des experts et des habitants des quartiers populaires, la rénovation urbaine est un incontestable succès. Le PNRU, ce sont 12 milliards d'euros de subventions qui génèrent près de 43 milliards d'euros de travaux. C'est un instrument déterminant pour transformer durablement les conditions de vie de près de 4 millions d'habitants dans 485 quartiers ! Le PNRU sera mené à son terme et nous devons rester mobilisés pour cela, sans s'interdire de procéder à des ajustements quand ils sont nécessaires. Des efforts restent à fournir car si le PNRU a permis de rénover complètement une majorité de quartiers, d'autres ne le seront qu'en partie. C'est pourquoi, le Premier ministre François Fillon m'a demandé de proposer les bases d'un acte 2 du PNRU. Je réfléchis donc depuis plusieurs mois, en concertation avec de nombreux élus locaux et experts, aux territoires d'interventions et aux modalités d'une deuxième phase pour la rénovation urbaine. Nous sommes tous conscients que la crise actuelle change la donne dans la durée, notamment d'un point de vue budgétaire. Le contexte n'est plus celui de 2003 et, pour l'avenir, nous devons adapter nos modalités d'intervention et nos logiques de travail.

OUÛ EN EST LE GRAND PARIS ?

M. L. : Le Grand Paris est un projet d'aménagement global à l'échelle de toute une métropole. Cette vision inédite, initiée par le président de la République, aura un impact depuis la vie des quartiers jusqu'à l'attractivité économique de notre pays tout entier. Le Grand Paris est connu en tant que projet, mais son contenu est encore flou pour bon nombre de nos concitoyens. Toute la difficulté tient au fait que ce projet, c'est une vision sur plusieurs décennies. Nous devons faire la preuve que le Grand Paris est à la fois visionnaire et concret. Le volet transport, avec le nouveau réseau Grand Paris Express, en est aujourd'hui la meilleure illustration. C'est grâce à des projets concrets que chacun pourra mieux s'appropriier le Grand Paris. J'ai parlé du nouveau réseau de transport mais vous devez par exemple savoir que le Grand Paris, c'est aussi le prolongement de la ligne 14 de métro et la modernisation des RER C et D... Et cela commence dès la fin de cette année ! Le Grand Paris, ce sont aussi dès maintenant de formidables projets comme l'installation d'Eurocopter au sein du pôle aéronautique du Bourget, qui concerne 700 emplois, et aussi par exemple la création d'une nouvelle forêt de 1 000 hectares à Pierrelaye. En outre avec le préfet de la région Ile-de-France Daniel Canépa, nous mettons en œuvre dix-sept contrats de développement territorial qui seront les outils opérationnels de développement du Grand Paris. Les premiers seront signés d'ici la fin de l'année et les élus locaux sont fortement mobilisés pour les signer avec l'État. Vous le voyez, tout cela donne corps au Grand Paris et c'est ce qu'attendent de nous nos concitoyens. Ils souhaitent s'approprier une vision de long terme en constatant dès aujourd'hui des réalisations vraiment concrètes.

EN CES TEMPS DE RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES, AVEZ-VOUS LES MOYENS DE VOS AMBITIONS ?

M. L. : Le Grand Paris est un projet irréversible. Les lois sont votées, les financements sont organisés. Comme l'a rappelé Nicolas Sarkozy à la Cité de l'Architecture, les ressources fiscales - qui s'élèvent à 600 millions d'euros par an - garantissent la réalisation du projet. Ses ressources viendront notamment des entreprises car il est normal que le Grand Paris soit d'abord financé par l'économie francilienne. C'est un choix juste et équitable parce que les premiers bénéficiaires de ces infrastructures seront les entreprises d'Ile-de-France. Je vous rappelle que 20.000 emplois directs seront générés chaque année pendant quinze ans et que le surplus de croissance induit par ces investissements reviendra d'abord aux forces vives franciliennes. Vous savez, je suis convaincu que le Grand Paris est une formidable opportunité pour la région Capitale et pour toute la France, c'est un investissement d'avenir ! Depuis la consultation des architectes à aujourd'hui, nous sommes regardés dans le monde entier avec beaucoup d'attention. Je le constate dans tous mes déplacements internationaux, surtout lorsque je m'entretiens avec des chefs d'entreprise qui se montrent très intéressés par nos initiatives. Alors, c'est vrai, pour porter un projet d'une telle dimension, il faut des ressources budgétaires et nous avons fait des choix politiques que je revendique. L'enjeu aujourd'hui, c'est que chacun s'approprie le Grand Paris et que nous le portions collectivement. Les retombées à venir en seront d'autant plus importantes et chacun pourra en bénéficier.

LE GRAND PARIS PRÉVOIT DE CONSTRUIRE 70.000 LOGEMENTS PAR AN. COMMENT Y PARVENIR ALORS QUE LE RYTHME DE CONSTRUCTIONS NEUVES RALENTIT ?

M. L. : Le logement est la première préoccupation des habitants d'Ile-de-France. Pour y parvenir, nous devons être créatifs, nous devons expérimenter et explorer de nouvelles pistes. Le travail des architectes est en cela très intéressant car il ouvre la voie à de nouvelles possibilités en matière de construction. Très concrètement, le problème est clair : on ne construit pas assez de logements en Ile-de-France. C'est pourquoi le président de la République a missionné le Premier ministre pour mobiliser le foncier public disponible. Les terrains existent, nous devons les rendre disponibles. Mais ce n'est qu'une petite partie du problème. Pour réellement construire plus de logements, nous devons lutter contre l'étalement urbain en densifiant la ville. Le Grand Paris, c'est une ville plus compacte et plus efficace. Longtemps, on a considéré la densité comme un facteur de déshumanisation. C'est précisément l'inverse ! Les quartiers les plus denses de Paris sont aujourd'hui les plus cotés, ceux où la qualité de vie est la meilleure. La densité est la source de l'urbanité et celle de la convivialité. C'est pourquoi le gouvernement va poursuivre la réforme du droit de l'urbanisme. C'est la philosophie de l'urbanisme qu'il faut changer en nous concentrant vers les finalités : loger chacun, construire beau et durable. Le président de la République a parlé d'un « urbanisme de projet ».

QUELLE SERAIT, SELON VOUS, LA VILLE IDÉALE ? PARIS, ORLY, NANTERRE, DROUÉ, LE POISLAY... AUTANT DE COMMUNES QUI ONT JALONNÉ VOTRE CARRIÈRE À DIVERS TITRES ?

M. L. : Près de 80 % de nos concitoyens vivent aujourd'hui en ville. D'ici vingt ans, 70 % des humains seront citadins. Comment faire pour que nos villes restent vivables et durables ? Comment faire pour que nos villes soient véritablement habitables ? La recherche de la vérité est en cours depuis des siècles ! Depuis Platon jusqu'à Le Corbusier en passant par Thomas More, l'homme n'a cessé d'intellectualiser ou d'idéaliser la ville. Il n'y a pas de ville idéale. Il y a sûrement des villes humaines où il fait bon vivre. Et c'est à la construction de cette ville là que je m'efforce jour après jour d'apporter ma pierre. Chacune de mes actions ministérielles est orientée en faveur d'une ville plus accessible, plus belle, plus équilibrée et plus enrichissante. Vous savez, je dis souvent que je suis à la fois un rat des villes et un rat des champs. La campagne et l'urbanité se côtoient en moi et, au fond, je crois que peu importe qu'on vive au Poissy, à Nanterre ou à Paris. L'important, c'est de se sentir bien, dans un cadre de vie épanouissant.